

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SAMEDI 7 DECEMBRE 2024 A 10H00

LE PRESIDENT

CHRISTIAN DEMUYNCK

ORDRE DU JOUR

POINT N°1 : Participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque santé.

POINT N° 2 : Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion facultative du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne destiné aux agents de la collectivité.

POINT N°3 : Exercice 2024 – décision modificative n°1 – Budget Principal

Fait à Neuilly-Plaisance, le 27 novembre 2024

Christian DEMUYNCK
Président du CCAS



6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)*

Certifié exécutoire

Acte publié le 27 / 11 / 2024